

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi quatorze avril à dix-sept heures, les membres du Conseil Communautaire de l'ORIENTE se sont réunis en session ordinaire en nombre prescrit par la loi à la Maison des Associations d'Aléria, sur convocation du Président, Jean-Claude Franceschi, conformément aux articles L.5211-22 et L.2122 alinéa 2 du Code Général des Collectivités territoriales.

Date de convocation : 10 avril 2025	Date d'affichage : 18/04/2025
Membres en exercice : 40	Membres présents : 11
Procurations : 5	Nombre de votes : 16
Pour : 15	Contre : 1
Abstention : 0	

MEMBRES PRESENTS : ALESSANDRINI Anthony - ANGELI Paul - BUSSETTA Jean-Yves - CHEYNET Patrick - FRANCESCHI Jean-Claude - GIULY Martin - LUCIANI Dominique - MARCHETTI Laurent - PAOLACCI Jean-Toussaint - PIETRI-FILIPPI Ghislaine - VANUCCI Bernard

MEMBRES EXCUSES ET REPRESENTES : ANTONETTI Jean-Marie (à BUSSETTA Jean-Yves) - CASANOVA André (à FRANCESCHI Jean-Claude) - MAURIZI Pancrace (à VANNUCCI Bernard) - PALMIERI Michel (à ANGELI Paul) - PIRAS Marie-Antoinette (à CHEYNET Patrick)

MEMBRES ABSENTS : ANGELINI Colomba - BALDOVINI Anthony - BONIFACI Jean-François - BONY Sarah - CALENDINI Isabelle - CASTELLANI Jean-Charles - CHESSA Pascal - DOMPIETRINI Pierre-François - GIACOBETTI Xavier - GIUNGANTI Paul - GOZZI Dominique - GROSSI Christelle - LUIGGI Laure - MARIANI Marthe - MEDORI Séverin - NOIRAULT-ROSSI Patricia - ORSUCCI Christian - PAOLI Jean-François - PISTORESIS-RAMAZOTTI Jeanne - RICCIARDI-SAEZ Célia - ROSSI Pierre - SANTELLI Jean-Baptiste - TADDEI Laurence - VENTURINI Dominique

OBJET : VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2025

La présente séance du Conseil Communautaire fait suite à celle du 10 avril 2025 à l'occasion de laquelle il a été constaté qu'il n'y avait pas de quorum. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment aux dispositions de l'article L. 2121-17, « lorsque le quorum n'est pas atteint, le Conseil communautaire est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum »

Le Président, après l'approbation du CFU 2024, rappelle aux membres du conseil qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif 2025.

Il expose à ce dernier les grandes lignes du Budget Primitif 2025 de la communauté de communes, tel qu'annexé au présent rapport, dont les principaux équilibres répartis en fonctionnement et en investissement sont les suivants :

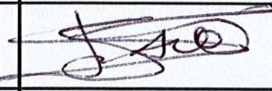
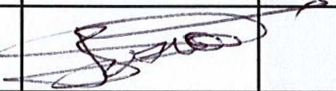
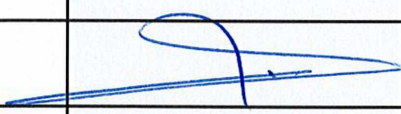
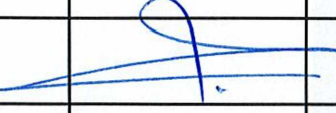
	DEPENSES en €	RECETTES en €
FONCTIONNEMENT	4 159 682,64	3 570 386,65 REPORT EN 002 : 589 295,99
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 159 682,64	4 159 682,64
INVESTISSEMENT	3 107 175,26 RAR 2024 : 256 093,33	2 896 317,28 REPORT EN 001 : 231 225,50 RAR 2024 : 235 725,81
TOTAL INVESTISSEMENT	3 363 268,59	3 363 268,59
TOTAL	7 522 951,23	7 522 951,23

Le conseil communautaire,

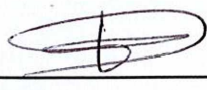
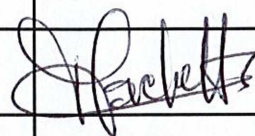
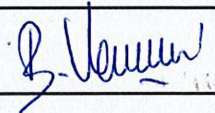
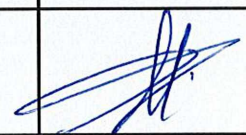
Où l'exposé du président, et sur la base du Budget Primitif 2025 annexé au présent rapport et présenté à l'assemblée, après en avoir délibéré,

DECIDE

- **DE VOTER** le budget prévisionnel 2025,
- **D'AUTORISER** le président à effectuer les opérations comptables et budgétaires nécessaires à la mise en œuvre du budget.

OBJET : VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2025						
NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
ALESSANDRINI Anthony	X					
ANGELI Paul	X					
ANGELINI Colomba						
ANTONETTI Jean-Marie	X				BUSSETTA Jean-Yves	
BALDOVINI Antony						
BONIFACI Jean-François						
BONY Sarah						
BUSSETTA Jean-Yves	X					
CALENDINI Isabelle						
CASANOVA André	X					
CASTELLANI Jean-Charles						
CHESSA Pascal						
CHEYNET Patrick	X					
DOMPIETRINI Pierre-François						
FRANCESCHI Jean-Claude	X					
GIACOBETTI Xavier						
GIUGANTI Paul						
GIULY Martin	X					
GOZZI Dominique						

OBJET : VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2025

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
GROSSI Christelle						
LUCIANI Dominique						
LUIGGI Laure						
MARCHETTI Laurent						
MARIANI Marthe						
MAURIZI Pancrace					Bernard Annocci	
MEDORI Séverin						
NOIRAULT- ROSSI Patricia						
ORSUCCI Christian						
PALMIERI Michel						
PAOLACCI Jean-Toussaint						
PAOLI Jean-François						
PIETRI-FILIPPI Ghislaine						
PIRAS Marie- Antoinette					CHEYNET P.	
PISTORESI- RAMAZZOTTI Jeanne						
RICCIARDI-SAEZ Célia						
ROSSI Pierre						

OBJET : VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2025

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE <u>TITULAIRE</u> <u>POUVOIR</u>
SANTELLI Jean-Baptiste						
TADDEI Laurence						
VANNUCCI Bernard	<i>✓</i>			<i>B. Vanucci</i>		
VENTURINI Dominique						

NOMBRE DE VOTANTS :

POUR :	CONTRE :	NULS :	ABS :
--------	----------	--------	-------

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus,

Le Président,
Jean-Claude FRANCESCHI



V - ARRÊTÉ ET SIGNATURES	V
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 16

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Pour : 15

Contre : 1

Abstentions : 0

Date de convocation :

10/04/2025

Présenté par (1),

A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le 14/04/25, à ALEREA

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.